

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mars 2024

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'INDUSTRIE TEXTILE - (N° 2129)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CD148

présenté par

M. Villedieu, M. Barthès, M. Beaurain, M. Blairy, M. Bovet, Mme Cousin, M. Dragon,
M. Grenon, M. Marchio, M. Meurin et Mme Alexandra Masson

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« l'impact sur la biodiversité, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à insérer la prise en compte de l'impact sur la biodiversité pour fixer la performance environnementale d'un produit au regard de l'éco-contribution.